

En Alsace, les proches de Fillon veulent intégrer l'islam au Concordat

écrit par Christine Tasin | 5 avril 2017

Après l'offensive nationale et la "fondation pour l'islam de France", on les attendait.

Ils étaient tapis depuis des années, attendant le meilleur moment pour dégainer. Le régime du Concordat en Alsace-Moselle étant le plus favorable pour que l'islam s'installe comme les autres religions (comme si c'était une religion comme les autres, mais passons...) en Alsace-Moselle pour, ensuite... étendre le Concordat à l'ensemble de la France en abolissant la loi de 1905, ce dont ils parlent depuis des lustres. Voir ci-dessous l'article de Joachim Veliocas.

C'est déjà par abus de Concordat que l'islam a une place très privilégiée en Alsace, les élus traitant l'islam par extension comme l'une des religions concernées par le Concordat (catholique, protestante et juive).

<http://resistancerepublicaine.com/2015/11/04/en-alsace-moselle-lecole-publique-va-enseigner-lislam-merci-hollandevalls/>

<http://resistancerepublicaine.com/2015/04/13/le-leche-babouche-s-francois-grosdidier-senateur-maire-de-woippy-veut-des-mosquees-partout-payees-par-le-con-tribuable/>

Si tout cela, en pleine période électorale, n'est pas un coup monté pour attirer les voix des musulmans sur Fillon qu'est-ce que c'est ?

On rappellera que Fillon a clairement dit que Baroin était un des premiers ministres possibles :

<http://www.bfmtv.com/politique/fillon-baroin-est-un-des-premie>

rs-ministres-possibles-1134691.html

En Alsace, les responsables Républicains veulent intégrer l'islam au Concordat

Nathalie Kosciusko-Morizet (LR) l'a proposé lors d'un entretien avec Marianne: « Je veux faire rentrer l'islam dans le concordat pour pouvoir avoir en Alsace-Moselle, une université de formation qui délivrera une certification publique. Et à terme quand on aura fait suffisamment de formations, pouvoir exiger qu'un imam qui prêche en France ait obligatoirement cette certification publique. La troisième proposition concerne l'enseignement de l'arabe. Il faut proposer un enseignement dans un cadre public » (source: [Marianne](#)).

Ce que NKM ne dit pas, est que le concordat permettrait aux musulmans d'enseigner l'islam dans les écoles publiques, de rémunérer leurs professeurs, et de faire payer l'entretien de leurs mosquées avec l'argent public.

Le député du Haut-Rhin **Arlette Grosskost** (LR,) elle, suggère d'[examiner](#) les vertus du régime du concordat existant en [Alsace](#) – régime en vertu duquel la région finance et organise les cultes catholique et protestant –, et d'y [intégrer](#) l'islam. « Faisons l'expérience de l'intégration de l'islam dans le régime concordataire ! L'islam est la deuxième religion de France. Il faut [arrêter](#) de se [fermer](#) les yeux, on ne reviendra pas en arrière. Il faut [permettre](#) aux gens d'[exercer](#) leur religion dans des conditions dignes » (source [Le Monde](#))

François Baroin en janvier 2015 sur BFMTV proposait d'utiliser la terre concordataire alsacienne pour « y loger une fondation islamique pour accueillir les fonds étrangers sous surveillance de l'état pour aider les représentants des musulmans sur tout le territoire à obtenir des financements ». Lors de la même interview avec Jean-Jacques Bourdin, ce **proche de François Fillon** ne manquait pas d'imagination pour accélérer l'islamisation : « On peut proposer des baux emphytéotiques (ndlr: loyers gratuits sur terrains communaux), on peut proposer des accompagnements de financement par des associations culturelles, il y a des moyens qui ne sont pas des contournements mais qui sont des moyens d'accommodement intelligents pour permettre à une religion de pratiquer son culte » ([regarder l'interview](#))

N° 3216

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DOUZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 28 juin 2006.

PROPOSITION DE LOI

*visant à intégrer le culte musulman
dans le droit concordataire d'Alsace et de Moselle,*

(Renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

PRÉSENTÉE

par M. François GROSDIDIER

Député.

Le président de la fédération de Moselle des Républicains, le sénateur **François Grosdidier**, est lui le plus offensif sur le sujet. En 2006, il déposé une proposition de loi « *visant à intégrer le culte musulman dans le droit concordataire d'Alsace et de Moselle* » ([Lire sur le site de l'Assemblée Nationale](#)). Il avait pris les devants en finançant la grande mosquée (membre des islamistes de l'UOIF) de sa ville de Woippy à hauteur de 3 millions d'euros, par les caisses de sa commune. Nous avons consacré un chapitre entier de notre livre *Ces maires qui courtisent l'islamisme* (éditions Tatamis, 2010) à son sujet.

Joachim Vellocas

<http://islamisation.fr/2017/04/05/en-alsace-les-responsables-republicains-veulent-integrer-lislam-au-concordat/>